

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 2 (1954)
Heft: 3-4

Artikel: Chronique archéologique pour 1953
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1953

par Louis BLONDEL

EPOQUE ROMAINE ET HAUT MOYEN-AGE

Pont romain de Genève.

AU cours des travaux pour la reconstruction des ponts de l'Île sur le bras droit du Rhône on a pu faire des constatations intéressantes, complétant nos connaissances sur le pont romain. Non seulement on a approfondi le lit du fleuve par endroits pour établir de nouvelles piles mais on a élargi le chenal sous le pont du côté de Saint-Gervais.

Après la construction du quai Turretini on avait soudé son mur en amont à l'ancienne avancée du pont de l'Île sans modifier la largeur du fleuve. Les nouveaux travaux ont fait disparaître ce redent pour établir une ligne régulière du quai dans le prolongement du quai des Bergues. Derrière ce mur on a démoli les derniers restes de l'ancien collecteur de la rive droite désaffecté et reporté plus en arrière en 1933.

C'est principalement dans ce secteur contre le quai côté Saint-Gervais qu'on a mis à découvert un grand nombre de pilotis. Ils n'étaient pas visibles auparavant, cachés par le mur de l'ancien quai, mais aussi parce qu'ils étaient situés à un niveau très profond, leur tête entre 3 m. 50 et 4 m. 50 sous le niveau du quai. Aucun de ces pilotis, du moins les plus anciens, car il y en avait de plus récents, ne dépassait la couche d'argile glaciaire, recouverte d'une épaisseur variable de gravier. Nous avons déjà constaté ce banc de glaise compacte sans aucun caillou au début du quai Turretini. Il formait un promontoire dans le fleuve sur lequel avait été établie la tête du pont gaulois retrouvé en 1937¹. Ce point avait été choisi parce qu'il avançait dans le lit du fleuve.

En 1932, au moment de la construction du nouveau collecteur nous avons la chance de retrouver dans la fouille en A (fig. 138) un fragment de la première pile du pont romain². Ce n'était malheureusement que la moitié de la culée en largeur,

¹ L. BLONDEL, « L'emplacement du pont de César sur le Rhône », *Genava* XVI, 1938, pp. 105 sq.

² *Genava* XI, 1933, pp. 29-33.

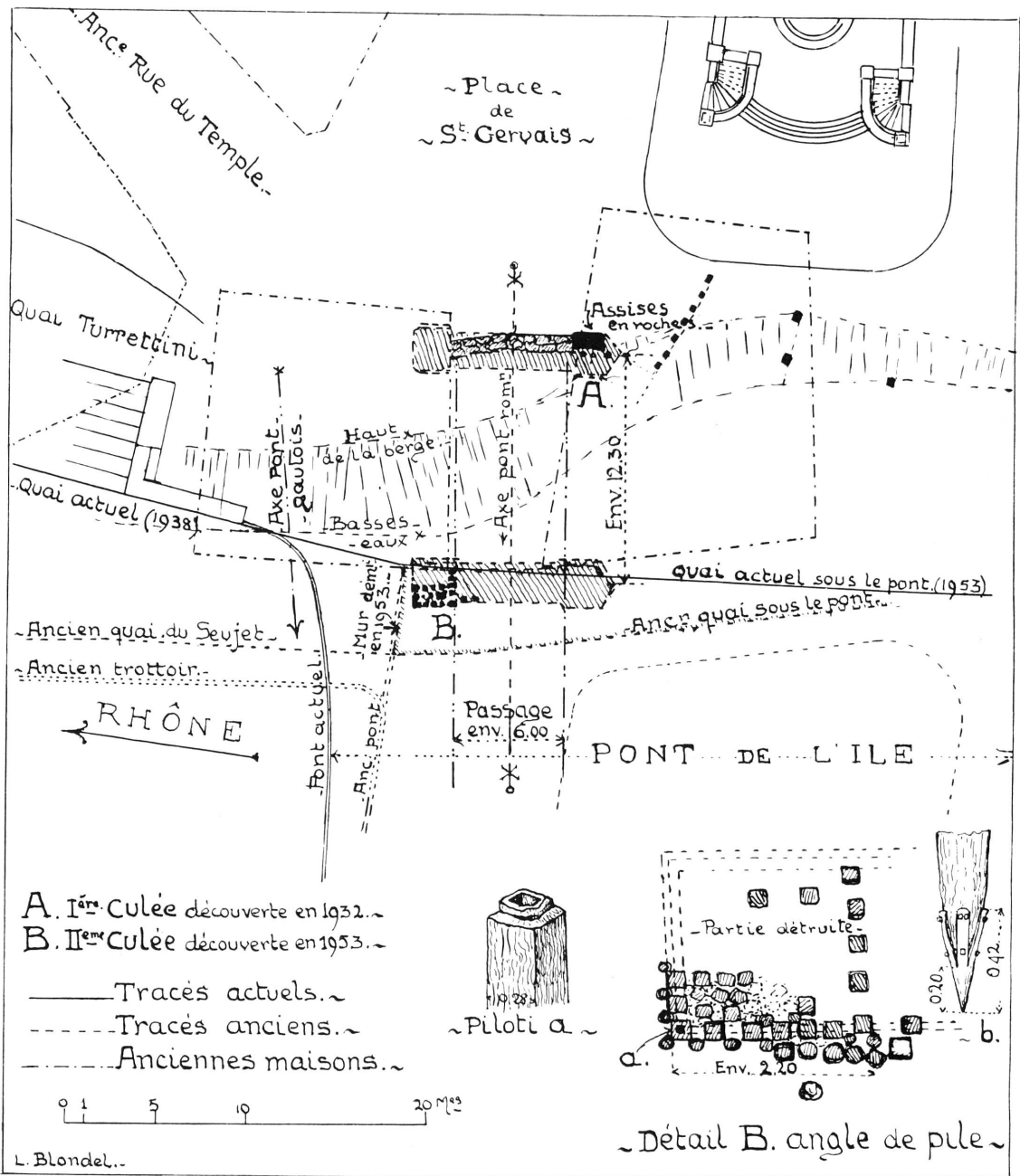


Fig. 138. — Pont romain de Genève

mais avec 3 assises en roche encore en place, les blocs ancrés par des joints en croise (*opus revinctum*). Ceci nous permettait de déterminer l'extrémité amont de la culée, d'autant plus que des pilotis d'ancrage au centre du massif maçonné nous donnaient

le dessin de l'ouvrage. Cette pile n'avait pas la même largeur sur toute sa longueur mais formait un retrait à l'alignement du tablier du pont. Le reste de la pile avec de gros blocs de roche traversant sous la rue avait été remanié au moyen âge. La base des roches et de la maçonnerie touchait le niveau de glaise à 3 m. 60 sous le sol de la place. De petits pieux renforçaient la première assise et d'autres pilotis soutenaient les fondations.



Fig. 139. — Pont romain de Genève. Base de la pile B.
(Photo Boissonnas)

Dans le lit du fleuve en B il n'était pas possible de retrouver des maçonneries en place mais seulement le pilotage qui les supportait. En arrivant sur place on avait déjà arraché plusieurs pieux, mais malgré cela nous avons pu constater le plan et la disposition des pilotis enfoncés encore de plus de 2 mètres en moyenne dans la glaise. L'angle de la pile aval apparaissait clairement. Tous ces pieux ne dépassaient pas le niveau de la couche de glaise, arrasés à la même hauteur pour pouvoir servir de base à la maçonnerie (fig. 139). Ils étaient de section carrée en chêne (25 à 30 cm.) et armés à leur partie inférieure de sabots en fer battu retenus par des clous carrés.

Cette armature était semblable à celle des autres que nous avons retrouvés précédemment (b, fig. 138). L'angle de cette plate-forme se composait de pilotis espacés à l'extérieur de 20 à 30 cm., avec dans chaque vide, de petits pieux de forme circulaire plantés un peu obliquement face au courant. A l'intérieur de ces gros pilotis des autres pieux très serrés, de section variable, remplissaient toute la surface pour former une base solide pour la maçonnerie. Il est probable que les roches taillées des revêtements ne reposaient pas directement sur les pilotis verticaux, mais sur un cadre de bois. En effet, le madrier d'angle se terminait en forme de cône tronqué avec, au centre, une profonde entaille quadrangulaire destinée à fixer par un ancrage vertical, un assemblage de traverses (a, fig. 138). On a aussi retrouvé des restes de plateaux en chêne de grande dimension, dépassant 3 mètres de longueur, bien visibles sur la photographie, mais nous n'avons pu savoir leur position originale. Quant à l'armature inférieure des pilotis, presque tous les gros madriers en étaient pourvus, à l'exclusion des plus petits de section circulaire (b, fig. 138). Il s'est trouvé en dehors des alignements de la pile d'autres pieux, en général de section non carrée, qui devaient se rapporter soit au pont en bois soit aux constructions édifiées au moyen âge sur les bas-côtés du passage, mais ils étaient en général conservés sur une plus grande hauteur.

La plus grande partie de la pile ayant disparu je n'ai pu estimer qu'approximativement sa largeur, mais la pile A mieux conservée indiquait à la base 2 m. 40. Il faut noter que la culée B se terminait en aval non en pointe mais présentait une face rectiligne. Entre axes d'une pile à l'autre on peut calculer un minimum de 12 m. 30, mais déjà précédemment nous avons remarqué que les espacements des culées ne devaient pas être tous identiques, leur moyenne devant être de 12 m. 80. Ces mesures nous sont données par les anciens plans et les largeurs des parcelles bâties le long du pont où les sommiers supportant le tablier ont remplacé les maçonneries de base à partir de 1542³.

Nous pouvons maintenant décrire avec plus de précision l'aspect de ce pont édifié vers la fin du II^e siècle après J.-C. C'était un pont mixte avec culées en pierre et maçonnerie, le tablier en bois reposant sur des chevalets établis sur ces culées. La longueur de ces piles devait mesurer un peu plus de 11 mètres avec une largeur de 2 m. 40 aux extrémités, un peu moins épaisses (env. 0 m. 40 en moins) dans les parties médianes sous le tablier et la voie charrière. Les extrémités des culées dépassaient en amont et en aval de 2 m. 50 env. les barrières du passage, large d'environ 6 mètres.

Ce type d'ouvrage plus économique que les ponts avec arches en pierre est bien connu, car il a été pratiqué sur le Rhin, il offrait l'avantage d'un démontage rapide du tablier permettant de couper le passage.

³ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise* : « Le pont romain de Genève », pp. 102-114. Cf. aussi IDEM, « Le château de l'Isle et son quartier », *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1916, pp. 3-32.

Celui de Genève ne traversait pas les deux bras du Rhône en ligne droite mais présentait un angle à la hauteur de l'Île formant en plan un V très ouvert face au courant. On ne connaît pas sa longueur exacte, mais elle était assez importante car il s'étendait à l'origine jusqu'au bas de la Cité à la rue de la Confédération sur la rive gauche, mesurant environ 220 mètres avec au moins 19 travées ou culées. Le niveau des eaux devait être très variable et leur profondeur beaucoup moindre que de nos jours en temps normal, étant donné la grande largeur du lit. De ce fait la limite des rives ne peut être déterminée exactement, elle devait se modifier suivant les saisons. Cependant on voit que la première pile A du côté de Saint-Gervais était encore protégée en amont par une défense de pilotis en diagonale que nous avons au début supposée appartenir à un pont antérieur, car ces pieux importants comme section étaient très profonds. Mais ce n'est pas le cas, car cinq ans plus tard nous avons retrouvé plus en aval la tête du pont de la fin de la Tène, contemporain de César. Dans cette partie la berge très inclinée, formée par le relèvement du banc de glaise, était beaucoup plus élevée, formant, nous l'avons vu, un promontoire. Il devait y avoir en amont de la première pile une crique ou golfe avec une grève utilisée pour amarrer les bateaux.

L'état des lieux s'est tellement modifié depuis quelques années avec la démolition des anciennes maisons, l'élargissement du pont et l'établissement d'une grande place au bas de Coutance, qu'on a maintenant beaucoup de peine à se représenter l'aspect de ce quartier il y a quarante ans seulement.

Ce pont a joué un rôle primordial dans l'histoire de Genève, aussi a-t-il été maintes fois modifié au cours des siècles. Déjà dans l'Antiquité il a subi deux grandes réfections, mais nous ignorons encore sa situation aux époques préhistoriques, elle était probablement dans le même axe que le pont gaulois.

Peissy, villa romaine.

Le 21 mars 1953 nous avons reconnu avec M. Max Amberger l'emplacement de vestiges romains à 1100 mètres au N.-O. du village de Peissy (commune de Satigny), sur un promontoire dominant le versant boisé de l'Allondon. Cet endroit porte comme dénomination « En Mornex » (fig. 140). On venait de labourer et de herser ce champ appartenant à M. Jean Dugerdil.

Des fragments de tuiles et débris divers couvraient une grande partie de ce champ et pour le nettoyer on avait porté près du ravin au couchant une partie de ces déchets. Nous avons d'abord cru qu'il pouvait s'agir des anciennes tuileries qui étaient situées plus haut en dessous de Peissy, mais après examen des débris nous devons conclure qu'ils révèlent les traces d'une villa romaine avec dépendances agricoles.

Après une rapide étude de ces débris, on remarque des plaques de calcaire blanc poli, des grandes tuiles, des faîtières courbes, des fragments de canaux de chauffage, beaucoup de pierres, du mortier avec briques pilées. Dans la céramique il se ren-

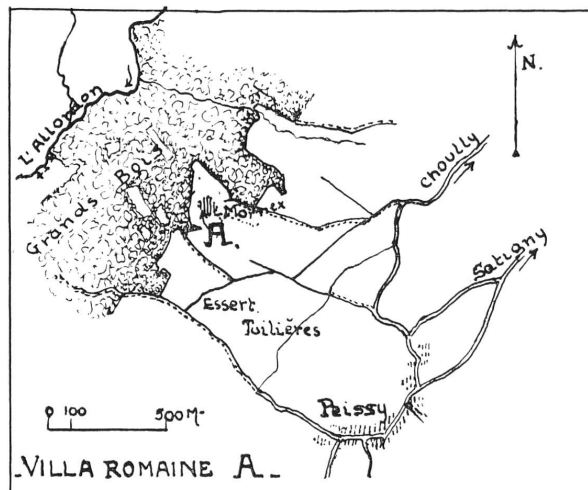


Fig. 140. — Villa romaine près de Peissy

contre de la poterie fine sigillée du II^e siècle, un petit fragment de coupe, type de Lezoux, un autre, la base d'une grande coupe, de la poterie grise ordinaire avec dessins au peigne, des débris d'amphores vinaires, des *pelvae* et aussi des vases avec couverte rouge de basse époque. Ces quelques échantillons montrent bien que nous avons ici une habitation avec salles chauffées ou des bains, aussi une exploitation rurale, datant de la fin du I^{er} siècle au III^e siècle.

La surface occupée par ces matériaux est assez étendue, plus de 50 mètres, mais leur aire de dispersion a dû être augmentée par les travaux de labour. Il serait intéressant de pouvoir faire quelques sondages à un moment où il n'y a pas de cultures. La désignation du lieu de Mornex a bien une origine antique, il y a plusieurs Mornex dans le Pays de Gex voisin, mais sa dénomination peut aussi provenir du fief féodal de Mornex près de Saint-Jean-de-Gonville.

La surface occupée par ces matériaux est assez étendue, plus de 50 mètres, mais leur aire de

La villa carolingienne de Saint-Gervais.

A diverses reprises nous avons fait mention et étudié le plan de cette villa entourée de fossés. Déjà en 1927 nous avons retrouvé une partie des fossés sur la rue du Temple, en 1941 nous complétons ces recherches par l'étude des textes, l'histoire des parcelles au point de vue féodal. Des travaux en 1950 nous ont permis de déterminer avec précision les défenses à l'angle S.-E. de la position. L'église et sa crypte, ancienne chapelle carolingienne, ont fait l'objet d'une autre étude en 1933⁴. Restait le front nord de la villa fortifiée qui n'avait jamais été exploré.

La démolition du groupe de maisons entre la rue des Corps-Saints et la rue Vallin nous a enfin permis de vérifier nos suppositions que nous avons reconnues exactes (fig. 141). En effet le fossé a été relevé de ce côté à l'emplacement que nous

⁴ *Genava* VI, 1928, pp. 29-32; XI, 1933, pp. 94-99; XXIX, 1951, pp. 24-27.

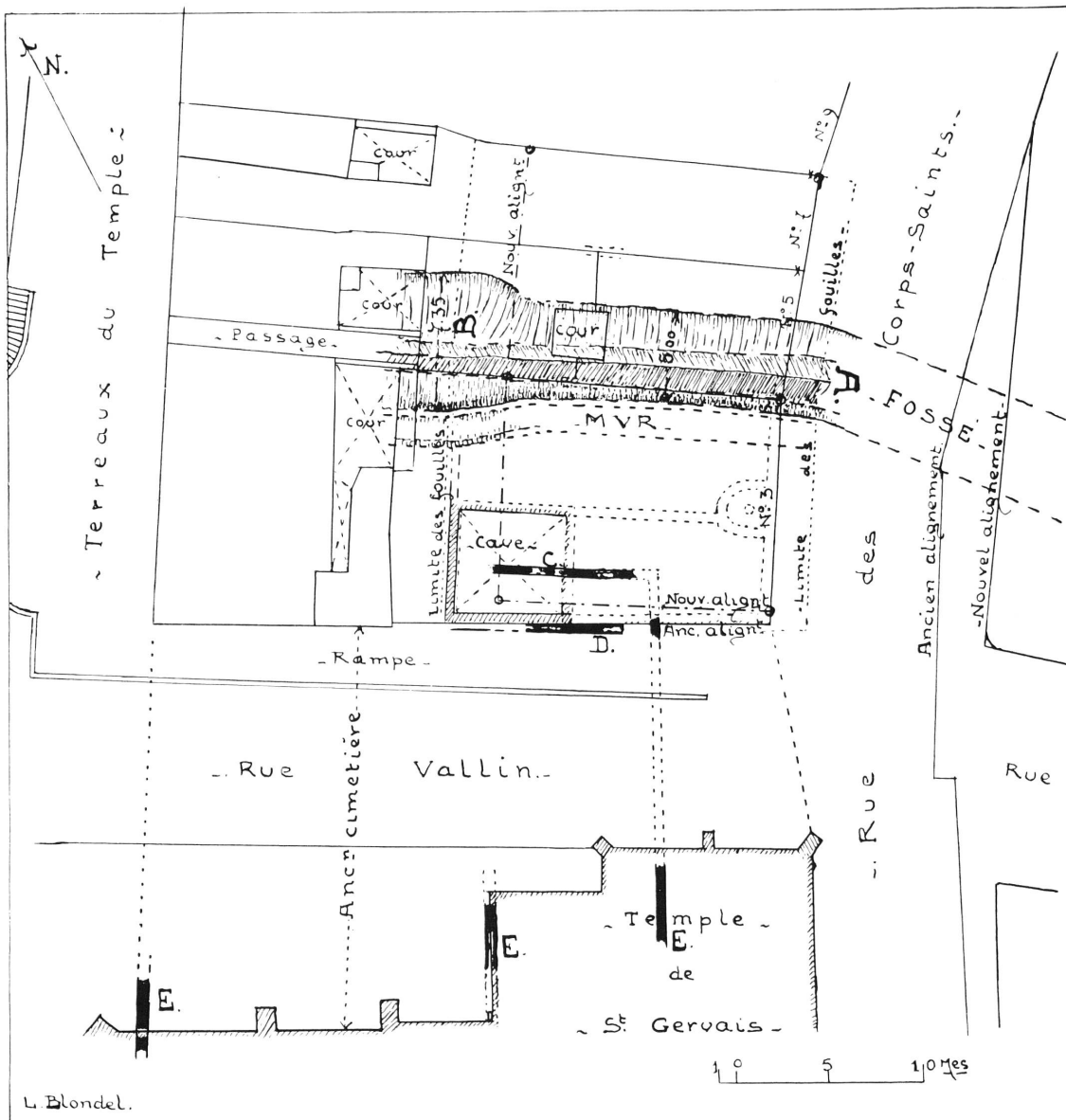


Fig. 141.

Plan des fouilles au nord du temple de Saint-Gervais

avons prévu, il suivait la limite des parcelles et allées qui ont subsisté sans changement jusqu'à leur démolition. Sur le front ouest constitué autrefois par le ravin du nant de Saint-Gervais, maintenant complètement remblayé, il ne sera pas possible d'obtenir plus de précision, mais on peut être certain que les limites de la villa forti-

fiée se confondaient avec le cours du nant. Nous avons, d'autre part, un point exact de ces limites à l'ouest de la place devant le Temple, grâce aux reconnaissances du fief de Saint-Michel qui possédait des maisons sur cet emplacement.

Le terrain où on a procédé à des démolitions était recouvert de trois immeubles ouvrant sur la rue des Corps-Saints, les N^{os} 3 à 7. Le N^o 3 se composait de deux parcelles à l'origine. Ces maisons avaient perdu leur intérêt architectural ayant été fortement modernisées au siècle dernier, cependant l'immeuble d'angle (N^o 3) où se trouvait le café dit « La mairie du Faubourg » avec son toit en mansard avait encore un aspect plaisant. Du côté de la rue Vallin il était bordé par une rampe rejoignant les terrasses des Terreaux-du-Temple. Il n'existait pas de caves sous ces immeubles sauf à l'arrière du N^o 3 et au N^o 7 à front de rue.

Nous avons étudié le terrain après la démolition des étages et du rez-de-chaussée. Les cours à l'arrière et les corps de bâtiment sur les Terreaux-du-Temple étaient situés plus haut avec peu de fondations, établis sur d'anciens jardins constitués par des remblais, car ces Terreaux avaient été construits au XVI^e siècle en surélévation pour permettre une meilleure défense de ce front mal fortifié.

Le petit gravier et le sable naturel se rencontraient peu au-dessous du niveau de la rue des Corps-Saints. Pour atteindre la glaise il fallait encore descendre près de 4 mètres. Mais ces couches de gravier avaient déjà dû être abaissées et entamées pour établir les maisons à front de la rue. Les strates de sable indiquaient à partir de la rue Vallin une pente assez forte, il y avait en cet endroit une croupe qui a été dans la suite nivelée. Cette modification du sol original laissait peu d'espoir de retrouver des substructions anciennes. Sur un point cependant nous avons remarqué les traces d'un poteau en bois profondément enfoncé. Ceci nous indiquerait probablement la présence auparavant de constructions en bois. Des tombes du cimetière du moyen âge ont été retrouvées du côté de la rue Vallin jusque contre les fondations de l'immeuble N^o 3.

La fouille dans ce terrain s'est accomplie en trois ou quatre jours au moyen de la pelle mécanique sans que nous en ayons été averti ! Dans ces conditions il est impossible de faire des relevés archéologiques exacts. Cependant les coupes latérales de la fouille nous ont permis de voir avec netteté la stratigraphie. Soit sur la rue des Corps-Saints, soit du côté des Terreaux est apparu bien marqué le dessin du fossé de la villa. Sur la rue il était beaucoup moins important qu'à l'opposé, où la fouille l'a coupé juste en un point montrant un élargissement. Mais cette différence dans la largeur supérieure est due certainement à l'abaissement du sol de près d'un mètre comme nous l'avons constaté. Malgré ce fait il est certain qu'au N.-O. de la position le fossé était beaucoup plus important.

Sur la rue des Corps-Saints et sous cette rue il avait encore 3 mètres de largeur et une profondeur de 2 m. 20 dessinant un triangle aux pans très inclinés, la partie supérieure ayant disparu (A. fig. 142).

A l'opposé, au même alignement, il était beaucoup plus large, 7 m. 30, à l'origine probablement 8 mètres (B. fig. 142). On retrouvait au centre, mais pas exactement dans l'axe de la tranchée, le profil triangulaire se terminant sur les côtés par un fond de cuve de forme circulaire. Le point maximum de la profondeur dans la partie triangulaire mesurait 2 m. 30 comme de l'autre côté. Le désaxement du profil en triangle par rapport à l'ensemble du fossé ne peut s'expliquer que par un élargissement et un changement de direction de l'ouvrage. Du reste le remplissage postérieur du fossé indiquait des déblais stratifiés prononçant des courbes successives, prouvant un coude de la fortification. Dans d'autres exemples de villas on remarque que la largeur des fossés est très inégale, qu'ils dessinaient non des angles précis mais des tracés très sinueux.

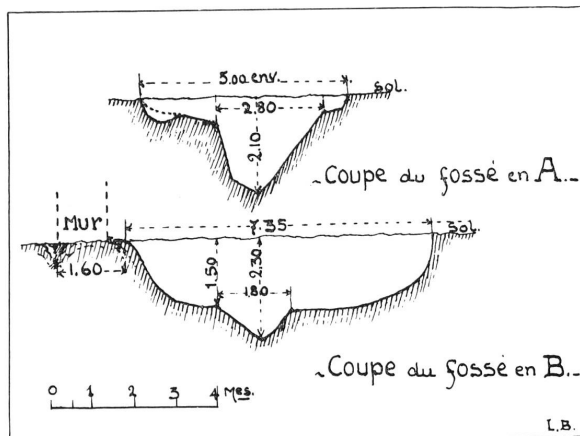


Fig. 142.
Coupe des fossés nord de Saint-Gervais

L'examen des déblais à l'intérieur du fossé, assez difficile à cause des éboulements, nous a apporté d'utiles renseignements, qui nous font regretter une exploration systématique sur tout le parcours de la tranchée. En quelques instants nous avons récolté à côté de nombreuses tuiles antiques un fond de plat en terre sigillée, un bord de coupe avec couverte rouge imitant les vases à glaçure, encore de bonne facture, de la poterie rouge ordinaire fine, un fragment de vase en terre blanchâtre fine très dure avec couverte extérieure noire, un débris de pierre à fusil ou silex taillé en biseau, etc... Nous n'avons pas retrouvé dans cette partie comme dans d'autres parties du fossé de la poterie noire bleuâtre, très cuite sans décor, qui me semble caractéristique du haut moyen âge dans notre région, ni des fragments de terre battue avec traces de gabionnages. Mais une fouille bien conduite aurait certainement fourni ces éléments et bien d'autres encore.

La présence de cette céramique spécifiquement des premiers siècles, décèle, comme nous l'avons remarqué auparavant, la présence d'une villa ou d'un établissement antique dans ce périmètre. On aura remblayé le fossé avec les terres des terrains voisins.

La découverte du fossé nord nous permet maintenant de connaître exactement le pourtour de la villa carolingienne. Elle présentait en plan un quadrilatère assez régulier avec angles arrondis mesurant dans l'axe du nord au sud, fossés non compris, 90 mètres, et en largeur jusqu'au nant environ 70 mètres. Les murs d'après nos

précédentes constatations étaient non en maçonnerie mais des pierres et de la terre retenues par des palissades avec des gabionnages (fig. 143). La terre argileuse était fortement damée pour adhérer aux bois tressés et lier les pierres. A l'extérieur des

fossés il y avait un contre-*vallum* ou levée de terre, aussi probablement pourvue d'une palissade. Entre le mur qu'on peut évaluer à 1 m. 50 d'épaisseur et le fossé il existait un replat, la berme, moins large que dans d'autres villas semblables fouillées près du Rhin. Comme nous l'avons vu on ne trouve pas d'angle mais des tracés courbes. Il semble douteux qu'il y ait eu des vraies tours aux changements de fronts, tout au plus une surélévation du mur avec ouvrages en charpente.

L'élargissement du fossé au N.-O. de l'ensemble fortifié indique un renforcement de la défense en ce point, du reste plus vulnérable que du côté du Rhône. De plus il confirme notre supposition que le palais avec le *mallobergium*, cité en 926 se trouvait dans ce secteur

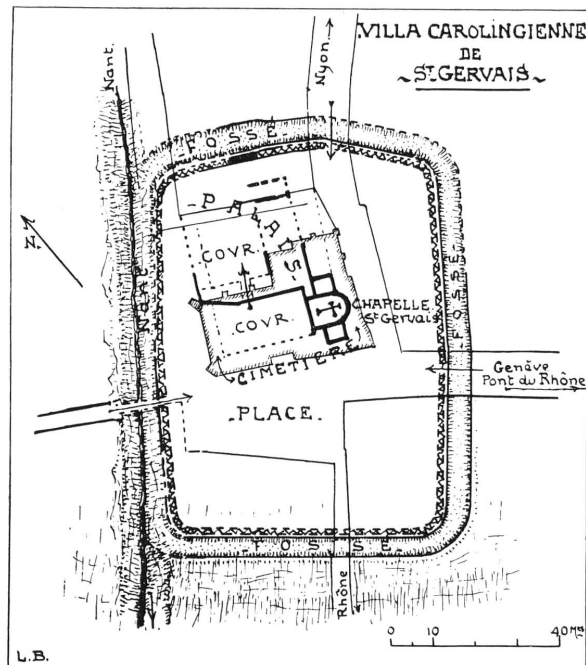


Fig. 143.

Plan de la villa carolingienne de Saint-Gervais

derrière le temple actuel. Jusqu'à présent nous n'avons pas découvert ses traces. Mais, derrière le mur de la cave arrière du N° 3 (D. fig. 141) nous avons vu un autre mur de facture ancienne avec assises posées en épis et dans la fouille à 3 m. 70 de profondeur un autre mur parallèle (C. fig. 141). La nature de ses fondations était particulière, posée sur de grandes tuiles romaines. Au premier moment nous avons cru que c'était une canalisation antique, mais comme les tuiles étaient adhérentes à la maçonnerie nous avons été convaincus que nous avions la base d'un mur romain ou de tradition romaine.

On se rend compte d'après le plan général et les fondations relevées sous l'église (E. fig. 141) que ces murs appartiennent à un corps de bâtiment parallèle à l'axe du temple actuel au-delà d'une cour intérieure. Ce sont les traces du palais, bien incomplètes il est vrai, mais suffisantes pour pouvoir situer sa position.

L'étude des villas carolingiennes fortifiées a été faite depuis le début du siècle, surtout en Allemagne et en Hollande, où l'on en a retrouvé toute une série qui ont

été fouillées systématiquement⁵. En France on semble avoir moins avancé ce problème. Bien des villas qu'on attribuait à l'époque romaine sont probablement du haut moyen âge. Il est possible aussi que beaucoup de palais francs n'aient pas été fortifiés ou munis de défenses très tardivement, moins rapidement que dans l'ouest de l'Allemagne. Cependant deux palais francs ont été fouillés par Weise, Quierzi sur Oise et Samoussy (Aisne). Mais ces fouilles n'ont mis à découvert que les bâtiments principaux et non l'ensemble de la position⁶. Cependant à Quierzi, palais élevé vers 741 et ravagé par les Normands en 891 on voit le fossé extérieur très large entourant la position suivant un tracé ovoïde assez différent de celui des villas de la Germanie franque. En Suisse, plus particulièrement dans la partie occidentale soumise aux Rodolphiens à la fin de l'époque carolingienne, cette étude des villas n'a pas été faite systématiquement. Il faut distinguer entre les résidences, centre d'un domaine agricole, qui n'ont jamais été munies de fossés, et celles qui plus exposées ont été pourvues de défenses. On connaît les noms de plusieurs villas royales rodolphiennes, entre autres Orbe et Commugny, cette dernière élevée sur une grande villa romaine, et il en existait bien d'autres.

Seule à ce jour Saint-Gervais nous permet d'avoir une image un peu complète d'une villa fortifiée des Rodolphiens. Comme type elle se rapproche beaucoup des « Königshöfe » de l'Allemagne franque. L'origine de la famille des Welfs bien que Bavaroise est trop internationale pour que nous puissions tirer de ces analogies des déductions certaines. On a seulement copié ce qui se faisait dans les villas existantes dans l'ouest de la Germanie. Ce plan en quadrilatère assez régulier dérive des camps romains. Les maçonneries sont remplacées par des défenses en bois. Les fossés, là où ils n'ont pas été retouchés au moyen âge, sont aussi de tradition antique, au centre de forme triangulaire comme par exemple au camp de Vetera en Rhénanie du I^{er} siècle et plus tard à la Wittekindsburg près de Rulle⁷.

Ces villas royales sont en général divisées en deux parties, celle du palais (la *curtis*) avec au-devant une cour (la *curticula*) et autour le *pomerium* avec des dépendances et des habitations. Le palais occupe un angle de la position générale.

A Saint-Gervais il apparaît qu'avant l'extension de l'église au XI^e siècle il a existé une première cour au-devant de la chapelle, correspondant à la *curticula*, puis au nord-ouest une seconde cour avec le palais, soit le *mallobergium* où on rendait la justice au X^e siècle. Tout auprès de la chapelle s'étendait le cimetière dont on a retrouvé de nombreuses tombes. On n'a pas remarqué de tombes aussi anciennes sous l'église, sauf du côté ouest à la limite de la première cour. Enfin une enceinte

⁵ Tableau de ces villas dans J. HOOPS, *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde* 1911-1919, art. *Königshöfe* t. III, p. 82 et t. I. pl. 14; J.H. HOLLWERDA, *Dorestad*, Leyden 1929; C. SCHUCKHARDT, *Die Burg im Wandel der Weltgeschichte*, Leipzig 1931, pp. 165, 180-187.

⁶ G. WEISZ, *Zwei fränkische Königspfalzen*, Tübingen 1923.

⁷ J. DÉCHELETTE (Albert GRENIER), *Manuel d'archéologie*, t. III, 1, p. 261, fig. 43.

générale plus vaste comprenait les dépendances, des habitations, dont il n'a rien subsisté, mais qui devaient être construites en bois et matériaux légers.

Les cours royales franques retrouvées mesurent en moyenne 1 hectare à 1 hectare et demi de surface. A Saint-Gervais nous n'avons que 6440 mètres carrés environ à l'intérieur des fossés. Nous avons maintenant le tracé exact des fossés il nous manque tous les renseignements sur la disposition des entrées, au moins trois avec une poterne sur le Rhône.

Si on considère l'ensemble de la position on se rendra compte que tout le bloc du palais avec ses cours et sa chapelle avait une orientation différente de celle du périmètre général des fossés. Nous ne pouvons expliquer cette anomalie très frappante que par deux périodes successives des constructions. Sur les bases d'une villa romaine on a établi un palais sans changer son orientation primitive. Cette villa est maintenant certaine d'après les fondations et la céramique qu'on a retrouvées. A la fin de l'époque carolingienne on a fortifié ce palais en établissant l'enceinte rectangulaire générale, parallèlement au ravin du nant de Saint-Gervais.

A quelle époque cette villa devenue une résidence a-t-elle été fortifiée ? Elle l'était en 926 à une époque où un juge résident y rendait la justice au nom du roi, il est aussi possible qu'elle ait dépendu indirectement du comte des Equestres. Mais nous estimons que ces fortifications doivent remonter à une date plus ancienne, au règne de Rodolphe I^{er} couronné en 888. On connaît très mal cette époque, faute de textes, mais nous savons que la période qui suivit l'expédition d'Arnulf en Italie fut désastreuse pour toute la région de la Transjurane. Au retour d'Arnulf par le Saint Bernard et Saint-Maurice, Rodolphe évitant de se mesurer avec ses troupes, celles-ci ravagèrent le pays. Ces événements se passaient en 894 et il est probable qu'à partir de ce moment on chercha à fortifier les villas et domaines royaux principaux⁸. Saint-Gervais, aux portes de Genève, près de la tête du pont sur le Rhône, était une position trop importante pour qu'on la laisse sans défenses. La crypte de l'église, l'ancienne chapelle du palais, est même à notre avis antérieure à ces dates, le palais existant déjà avant qu'on le fortifie.

Il est possible qu'on retrouve plus tard encore quelques traces de cette villa, mais le quartier a été tellement transformé et les terres si souvent remuées que des observations deviendront difficiles. Cependant nous pouvons maintenant en donner un plan assez exact pour que nous puissions nous représenter son aspect général. Ce n'est que par un examen attentif à l'occasion de fouilles partielles, que nous avons pu depuis plus de vingt-cinq ans reconstituer cet ensemble. Cette période du haut moyen âge devant la pénurie des textes historiques ne peut être mieux connue que par le secours de l'archéologie.

⁸ Pour cette période, cf. René POUPARDIN, *Le Royaume de Bourgogne*, Paris 1904, pp. 22-24.

MOYEN ÂGE ET TEMPS MODERNES

Eglise de Compesières.

La paroisse de Compesières a entrepris une restauration complète de son église. Cet édifice n'est pas ancien, entièrement reconstruit de 1834 à 1835 dans des proportions plus vastes, par MM. Junod père et fils. Cependant certaines parties du sanctuaire précédent ont été conservées au nord et au couchant ainsi que le clocher élevé vers 1805 par un nommé Favre, maître maçon⁹.

Comme on enlevait tout le plancher, il nous a paru intéressant de procéder à quelques sondages pour déterminer le plan des églises précédentes. Le Département des travaux publics a bien voulu couvrir par un modeste subside les frais de ces fouilles recommandées par la Commission des monuments et des sites. Il ne pouvait s'agir de grands travaux, mais seulement de reconnaître les dispositions générales des anciennes fondations. Du côté du clocher nous n'avons pu faire des recherches complètes, mais dans l'ensemble il a été possible de reconnaître les plans successifs de l'église (fig. 144).

Nous avons rencontré très près du sol les deux murs latéraux de la nef primitive, celui du nord touchant les bases des piliers actuels. Ce sont des maçonneries en boulets de rivière avec quelques tailles bréchées au marteau, épaisses en moyenne de 0 m. 75. La détermination des absides a été plus difficile car leurs fondations avaient été arrachées ou recoupées par un mur tardif qui avait été élevé sur toute la face et en supprimant les constructions en saillie. Cependant nous avons pu relever le départ de deux absides circulaires édifiées successivement. La dernière était encore indiquée schématiquement, comme une partie en ruines, sur le plan de Grenier datant de 1723. Ses matériaux ont été ensuite arrachés jusqu'aux bases. Par contre un sondage a permis de retrouver un fragment de la première abside en arrière des marches du chœur actuel.

Sur la face méridionale de la nef, Grenier indique une grande chapelle quadrangulaire. Nous avons pu en relever les arrachements sur le mur sud de la nef et retrouver sa largeur encore à l'intérieur de l'église actuelle. En ce qui concerne l'entrée et le clocher nous avons constaté les restes d'un mur démoli qui prolongeait les bases d'un premier clocher situé plus en arrière que l'actuel. L'angle S.-E. de ce clocher reposait sur un bloc considérable en roche encore en place avec au-dessus des restes de maçonnerie. Par contre l'angle opposé au N.-E. avait été démoli jusqu'à la base, mais on retrouvait des fragments de roches débitées, débris des soubassements.

⁹ Jaques DELÉTRAZ, « Une page d'histoire de notre église », *Bulletin paroissial de Compesières*, juin-juillet 1951, pp. 7-10; Idem, « Le cimetière de Compesières », *ibid.*, août-septembre 1952, pp. 4-6. Nous avons utilisé les relevés de l'église actuelle, établis par L. H. Bernard, architecte, que nous remercions ici.

Il a existé au moins deux clochers successifs, le premier encore indiqué, mais ruiné, sur le plan de Grenier et dont nous avons relevé les bases intérieures et le second, l'actuel, datant de 1805. Mais il est possible qu'à l'origine, soit avant le

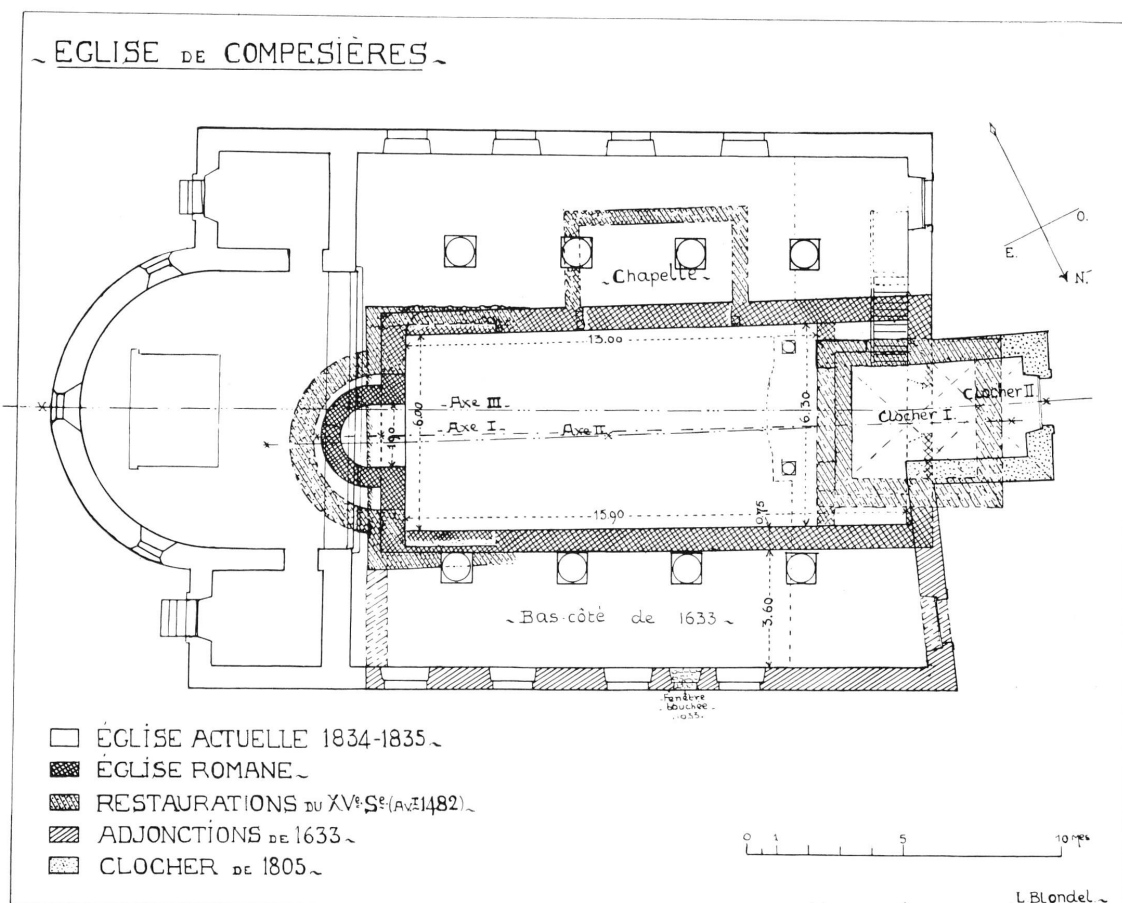


Fig. 144. — Eglise de Compezières. Plan archéologique

XV^e siècle, il n'existait pas de véritable clocher, mais un simple mur de face en pignon surmonté d'une arcature pour les cloches comme on le voyait fréquemment dans notre région.

Ceci expliquerait qu'en premier lieu il y avait un vestibule ou narthex tenant toute la largeur de la nef. Avec la construction du clocher on supprima le vestibule ne laissant, dans le prolongement des murs de la nef, que deux étroits passages latéraux de 0 m. 55. Ces passages sont trop peu larges pour avoir été prévus dans le plan original, ils sont le résultat d'une modification postérieure due à l'érection du clocher.

La première grande transformation eut lieu au XVII^e siècle, car on adjoignit au nord un bas-côté large de 3 m. 60 qui eut pour résultat de déséquilibrer l'axe d'entrée avec le clocher, qui ne se trouva plus au centre de la façade. Cette construction est heureusement datée de 1633, car on a retrouvé cette date gravée sur une fenêtre bouchée de la face nord. Ces fouilles nous permettent de distinguer trois périodes principales de construction, l'époque romane, le XV^e siècle et le XVII^e siècle, précédant la dernière église du XIX^e siècle.

L'église romane. Le premier sanctuaire est certainement encore roman, seconde moitié du XII^e siècle, peut-être du début du siècle suivant. Il se composait d'une seule nef longue de 13 mètres et large de 6 m. 30, précédée d'un vestibule d'entrée. Le chœur, dans l'axe, est une construction semi-circulaire profonde mais de dimension très restreinte (largeur 1 m. 90, profondeur 2 m. 05). Par son plan, avec au départ des faces rectilignes de 0 m. 80, il représente un type très ancien. Sa largeur était juste suffisante pour contenir l'autel, l'épaisseur de ses murs indique qu'il devait être voûté, alors que la nef devait n'être recouverte que d'une charpente visible. Si vraiment l'entrée donnait dans un vestibule, comme cela me paraît indiqué par la disposition du clocher, nous aurions dans l'ensemble un plan traditionnel de l'époque romane. Dans notre région on le retrouve jusqu'au début du XIII^e siècle. La construction et la facture des maçonneries semblent même remonter à une époque plus ancienne, au XII^e siècle.

L'église du XV^e siècle. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, soit après la visite épiscopale de 1443 et avant celle de 1482 on a procédé à d'importantes restaurations. Alors qu'en 1412 et 1443 il n'est question que d'améliorations de détail, dans la visite de 1482 le représentant de l'évêque demande qu'on procède à une nouvelle dédicace de l'église attendu qu'elle et son chœur ont été agrandis, *actento quod ampleata sunt eorum ecclesiam et choris*. D'après Rebord cette nouvelle consécration n'eut lieu qu'en 1486¹⁰.

Les fouilles ont permis de se rendre compte des travaux effectués peu avant 1482. On a reconstruit le chœur, aussi semi-circulaire mais en l'élargissant (ouverture 4 m. 20, profondeur environ 3 m.). Pour adapter cette extension du chœur sans avoir à remanier toute la nef on a usé d'un expédient assez original, on a reculé l'extrémité orientale des murs latéraux de la nef de 0 m. 70 au nord et de 0 m. 30 à 0 m. 40 au sud en créant des niches en retrait sur une longueur d'environ 3 mètres. Nous avons retrouvé les sols en mortier et briques avec les angles des deux constructions successives. Il est possible et même probable qu'on ait placé dans ces retraits des autels

¹⁰ Visites pastorales du diocèse de Genève, Arch. Etat, 1412, t. I f^o 66^{vo}; 1482, t. III, f^o 383^{vo}; 1518, t. IV. f^o 437. Celle de 1443 aux Arch. Hte-Savoie, photocopie Arch. Genève; *Académie Salésienne*, t. VI, p. 303; REBORD, *Gerbe de Notes et documents*, pp. 48 et 58.

pour des chapelles. L'une d'elle, celle du Saint-Esprit, patronée par Mermet et Jean Mistral ainsi que les paroissiens apparaît à ce moment-là.

Nous pensons que c'est à la même époque qu'on a établi le clocher sur l'entrée en empiétant sur le vestibule. Du reste les travaux ne furent terminés que peu avant 1518, puisque la visite épiscopale à cette date demande de nouveau que le grand autel soit consacré, *dedicari et consecrari faciend. eorum magnum altare*. Peut-être avait-on encore modifié la disposition de l'autel. Il n'est pas question du clocher dans les visites, mais la nature des matériaux et la construction soignée des bases me semblent bien indiquer cette période de la fin du XV^e siècle, qui dans tout le pays a été une époque très active dans la rénovation des édifices religieux. Ce clocher de 5 m. 20 sur 6 mètres à la base était assez important par rapport aux dimensions générales de l'église. Il a dû subsister jusqu'au début du XVIII^e siècle, mais indiqué comme ruiné en 1723.

La visite de 1518 nous montre encore que le nombre des chapelles a augmenté. A côté de celle du Saint-Esprit, plus ancienne, apparaît celle de Saint-Sébastien qui appartient au précepteur de Saint-Jean-de-Rhodes. Nous estimons que cette nouvelle chapelle est celle qui était située au sud de la nef, encore indiquée sur le plan de 1723, mal dessinée sur la mappe de 1730. Cette mappe est du reste pour Compesières assez inexacte. Il serait important de pouvoir affirmer avec des preuves que cette chapelle latérale était bien celle qui dépendait de Saint-Jean-de-Rhodes. Mais le fait qu'on ne la mentionne pour la première fois qu'à cette date, que d'autre part ses dimensions (intérieur env. 2 m. 50 sur 5 mètres) sont relativement importantes me semblent bien désigner cette nouvelle fondation comme une annexe de l'église. On pouvait probablement pénétrer dans cette chapelle, ouverte par un arc sur l'église, aussi par une porte latérale extérieure permettant de se rendre directement à l'hospice de Saint-Jean, plus tard commanderie de Malte.

L'église des XVII^e et XIX^e siècles. La transformation exécutée, nous l'avons vu, en 1633, modifiait l'aspect de l'église par l'adjonction d'un bas-côté au nord. On a rasé tout le mur septentrional de la nef pour élargir l'église, des piliers en bois supportant le toit. Le chœur est conservé, mais se trouvait désaxé ainsi que le clocher. On voit encore extérieurement à la base du mur l'angle en saillie N.-E. de ce bas-côté du XVII^e siècle, dont tout le gros œuvre existe encore, mais percé en 1834 de nouvelles fenêtres beaucoup plus importantes. L'une des fenêtres anciennes, bouchée, qui porte la date de 1633, est dans un autre axe que les fenêtres actuelles, carrée et de petite dimension.

Au début du XIX^e siècle on constate que le chœur en saillie a disparu, déjà indiqué comme ruiné en 1723, et remplacé par un mur droit sur toute la face orientale¹¹.

¹¹ Arch. Genève, Plan de Grenier 1723, B.25 Landecy-Compesières, f^o 20.

L'église formait alors une grande salle rectangulaire peu commode pour le culte et les fidèles, coupée par 4 piliers en bois supportant une toiture à deux pans inégaux. Le clocher tombé en ruines au XVIII^e siècle est reporté plus en avant de la façade ouest en 1805.

La reconstruction totale de l'église au XIX^e siècle a conservé cependant le mur nord remanié, quelques fragments de la façade, le clocher, et cherché à rétablir l'axe central sur le chœur. Dans ce clocher on a réemployé les matériaux précédents, principalement les chaînages en roche, mais il a été élevé avec peu de soin et a dû être consolidé très vite par des liens en fer.

Le plan de la première église nous indique une époque antérieure à 1270, date à laquelle elle est donnée aux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Cette donation aux hospitaliers créa plus tard maints conflits avec l'évêque. Nous voyons entre autres en 1443 que le précepteur de l'ordre de Saint-Jean s'oppose à la visite de l'évêque ou de son représentant, en déclarant qu'il est le seul à avoir des droits sur l'église. Cependant l'évêque s'était réservé la juridiction spirituelle et la nomination du curé sur la présentation du précepteur.

Dans des fouilles aussi sommaires il n'a pas été possible de récolter des objets ou des fragments d'architecture. Aucune dalle funéraire n'a été retrouvée; on a constaté vers le chœur et sous la chapelle du sud des sépultures en pleine terre. On aura probablement utilisé les dalles pour d'autres constructions. En 1844 on signalait à Charrot une pierre tombale en grès conservée maintenant dans la propriété Micheli avec l'inscription *HIC JACET. Requiescat in pace Amen*. En caractères de la fin du XV^e siècle, provenant certainement de l'église¹². Tout le sol était encombré de déblais de tuiles, pierres et mortier, indiquant un grand bouleversement du terrain.

La situation de l'église sur une éminence à l'écart des villages, à 400 mètres de Charrot, le vrai Compesières, à plus de 600 mètres de Saconnex-delà-d'Arve est peu fréquente dans notre pays. Seule la cure et la Commanderie avec ses dépendances étaient proches de l'église. Le château des nobles de Compesières cités dès 1178 occupait au midi une autre éminence au lieu dit « Verbant ». ¹³ On aurait pu donner une explication concernant cette situation isolée si l'église avait été construite avec la maison des hospitaliers de Saint-Jean, mais les fouilles prouvent qu'elle est antérieure comme date à la donation de 1270 ce qui du reste ressort des termes même de cette donation.¹⁴ On peut émettre bien des hypothèses à ce sujet. Avant l'hospice de Saint-Jean-de-Jérusalem aurait-il existé une autre institution, les Templiers entre autres? Nous n'en retrouvons aucune trace dans les documents de l'époque. Il se pourrait aussi que centre d'un très ancien domaine, les villages ne se soient éta-

¹² W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, n° 519; Soc. Hist. Genève, *Mémorial* 1838-1888, p. 60.

¹³ *Regeste Genevois*, N° 405. Nous n'avons pas encore publié nos recherches sur ce château.

¹⁴ *Regeste Genevois*, N° 1065.

blis qu'à la périphérie sur les maisons des colons? Mais ce qui me semble le plus probable c'est qu'au cours des siècles l'ancien hospice de Saint-Jean, devenu une commanderie de l'ordre de Malte a fortement agrandi ses dépendances, acquis tous les terrains voisins et remplacé, par ses jardins, ses granges et son exploitation rurale, le village primitif dont les maisons ont disparu. La cure autrefois n'était pas dans le château mais dans une maison distincte au nord de la commanderie.

Ces fouilles bien que très incomplètes nous permettent maintenant de saisir mieux l'histoire monumentale de ce site historique, elles nous offrent aussi le plan d'une de nos églises rurales à la fin de l'époque romane, qui permettra dans la suite d'utiles comparaisons avec d'autres édifices religieux.

Commanderie de Compesières.

Les travaux de restauration de la commanderie ont commencé cet automne avec le concours de l'Etat, de la Confédération et de l'Art public suisse. Le premier travail a débuté par les façades méridionales et la consolidation de la tour sud¹⁵. On a rétabli les toits en poivrière de cette tour et de celle de l'escalier principal. En piquant les murs du corps de bâtiment vers l'entrée on a débouché un cartouche caché par des tuiles. Malheureusement l'inscription de ce cartouche avait été complètement martelée. A droite et à gauche de l'inscription, dont quelques beaux caractères sont encore visibles, on distingue deux écussons armoriés aussi très effacés. Seule en dessous de l'inscription, sur le cadre inférieur, la date a pu être déchiffrée, grâce à un estampage exécuté avec le concours de M. Vaucher, archiviste cantonal. Elle porte nettement dessiné le millésime de 1425. Quant aux armoiries il semble bien, en tous cas pour celle de droite, qu'elles conservent le chevron des armes du commandeur Guy de Luyrieux. On sait seulement qu'il était commandeur de Compesières en 1435, mais il a pu remplir cette charge plusieurs années auparavant. En 1439 il avait comme successeur Girard de Bruel. Guy de Luyrieux était déjà connu comme constructeur, on le retrouve à Moussy (Cornier) près de La Roche où il a rebâti la partie orientale de l'église dépendant de Compesières.¹⁶

La Commanderie a sans doute été entièrement restaurée en 1425, elle porte du reste le caractère de ce début du XV^e siècle. Nous reviendrons plus tard, après sa restauration, sur l'histoire monumentale de cet édifice. Indiquons cependant que le corps de bâtiment en saillie face à l'église a été remanié au XVII^e siècle et qu'on a retrouvé de grands arcs en briques d'un bon dessin. Ces travaux ont du être exécutés vers 1633 en même temps que la grande porte avec fronton qui porte cette date et l'inscription *Hanc struxit melioris amor*.

¹⁵ Voir les plans *Genava*, N.S. t. I, pp. 82-83.

¹⁶ A. de MONTFALCON, *Compesières, Notice historique illustrée*, 1932. JACQUET, instit., « Moussy » *Revue Savoisiennne*, 1910, pp. 170 sq.

Hermance, Chapelle Sainte-Catherine.

Les travaux de restauration de cette chapelle ont débuté cet automne. Pour le moment il n'est question que de la réfection des façades, on entreprendra l'intérieur dans la suite.

Il s'agissait de rétablir les fenêtres ogivales odieusement mutilées au XIX^e siècle. En démolissant ces fenêtres modernes on a retrouvé dans la maçonnerie les pierres de taille qui constituaient la base des anciennes ouvertures. Cette découverte a permis de rétablir exactement leur hauteur originale. La consolidation du contrefort nord a montré que l'édifice s'appuyait sur des substructions plus anciennes.

Grâce à la découverte faite à Annecy par M. Raymond Oursel, archiviste de la Haute-Savoie, d'un document du 9 septembre 1459 où Isabelle de Menthon, veuve de Rodolphe d'Allinges, fait une convention avec la paroisse pour la fondation de cette chapelle on arrive à préciser sa construction. Comme en 1471 dans la visite pastorale elle est dite nouvellement édifiée, on peut admettre qu'elle a été élevée entre 1460 et 1471.

Les travaux seront poursuivis méthodiquement et peu à peu on pourra retrouver l'aspect de ce remarquable édifice, un des plus intéressants de cette époque. Sans doute l'avancement de la restauration, facilité par une première allocation de l'Etat, ne pourra se poursuivre qu'avec le concours des autorités et du public. Son comité de restauration, très actif, s'emploie à trouver les fonds nécessaires.¹⁷

En décapant la façade orientale de l'église voisine on vient de retrouver les embrasures de trois fenêtres anciennes, antérieures aux modifications du XVII^e siècle (1637). Ces restes architecturaux seront conservés et permettront de se faire une idée de l'aspect ancien de l'église.

Château de Saint-Loup.

Au cours de l'année 1953 les nouveaux acquéreurs du domaine de Saint-Loup sur Versoix ont rasé le château, ses matériaux servant à remblayer la grande pièce d'eau de la terrasse. Seule l'exploitation rurale avec les granges formant un lot à part subsiste actuellement.

Ce château reconstruit à l'époque du second Empire avait été très abandonné ces dernières années, il présentait un aspect attristant, ayant été occupé en 1939 pendant plusieurs mois par une compagnie de travailleurs militaires. Dans cet ensemble de constructions d'époques diverses, rénové avec luxe après 1868, auquel on avait adjoint au premier étage au levant une chapelle de style Renaissance, on

¹⁷ Association pour la restauration de la chapelle Sainte-Catherine à Hermance, *I^{er} rapport*, mai 1953.

remarquait des vestiges de constructions anciennes. Dans le corps de bâtiment central quadrangulaire, d'environ 18 mètres sur 12 mètres, on pouvait discerner sur la face cour une vieille tour circulaire contenant l'escalier et à l'angle nord les témoins d'une tour carrée modifiée pour la mettre en accord avec le reste du château. Les autres corps de bâtiment au sud étaient modernes avec des salles de styles disparates, même oriental. Sans doute il eut fallu une fortune pour tout remettre en état et faire revivre l'époque où Mgr Mermilliod était l'hôte des propriétaires.¹⁸

L'histoire de ce château et de ses terres, de ce domaine, un des plus considérables de notre canton, remonte à une époque fort ancienne. Il n'est pas facile de retrouver la succession de ses innombrables possesseurs, car peu de propriétés ont changé plus souvent de main.

Saint-Loup est à l'origine de Versoix, son église paroissiale, aussi celle de Versoix, maintenant disparue, s'élevait très près du château et son site est connu dès le début du XI^e siècle.

Frédéric Gingins de la Sarra, le premier, a attiré l'attention sur l'importance de Saint-Loup, quand il a étudié les origines du Comté Equestre en émettant l'opinion que c'était avec Ecogia une des résidences des rois Rodolphiens.¹⁹ En effet, un acte de 1022 mentionne une concession en précaire de Burcard, archevêque de Lyon, abbé de Saint-Maurice d'Agaune, d'une terre située à Ecogia, concession faite avec le consentement du roi son frère. En contre-partie il reçoit deux chars de vin, vin qui a été bu dans le château dénommé Versoi, *et illud vinum biberunt in castrum quod vocatur Versoi*.²⁰ Gingins identifie ce château avec celui de Saint-Loup, mais commet une erreur en disant que le bourg muré de Versoix a été démoli et reconstruit au Versoix actuel. Il ne paraît pas avoir jamais existé de bourg fortifié à Saint-Loup. On sait maintenant que le château de Versoix, avec sa localité entourée de murs, sont une création de Pierre II de Savoie au XIII^e siècle. La paroisse de Saint-Loup comprenant Ecogia jusqu'au bord du lac faisaient partie du fisc royal de Commugny, dépendant de l'abbaye d'Agaune.

Les possessions royales et celles de cette abbaye ont la même origine, la dynastie rodolphienne lui ayant remis la plupart de ses terres et souvent plus tard les lui reprenant. Mélangées aux terres de l'abbaye il y avait celles de l'hospice du Saint-Bernard ou Mont-Joux, aussi entre les mains des Rodolphiens, qui possédaient l'église de Saint-Loup.

Peut-on identifier le *castrum* de Versoix du XI^e siècle avec celui de Saint-Loup? Il est hors de doute que le Versoix primitif avec son église paroissiale était à Saint-Loup. Jusqu'au XVI^e siècle, le bourg de Versoix ne possédait qu'une chapelle dans

¹⁸ Son premier aspect dans une vue reproduite dans J.-P. FERRIER, *Histoire de Versoix*, p. 78, pl. III.

¹⁹ FR. GINGINS DE LA SARRA, *Histoire de la cité et du canton des Equestres*, Mém. Soc. hist. Suisse romande, I^{re} Série, t. XX, pp. 62, 132, etc.

²⁰ *Regeste Genevois*, N^o 166.

ses murs, celle de St-Théodule, le centre de la paroisse subsistant avec son cimetière, ses fonts baptismaux et les reliques à Saint-Loup. Ce n'est qu'au XV^e siècle que les fonts baptismaux, les reliques et les ornements d'église furent transportés dans la chapelle du bourg, mais non le cimetière.²¹

La possession de l'église de St-Loup par l'hospice du Mont-Joux est confirmée en 1177 par le pape Alexandre III. Il y eut des difficultés à son sujet avec l'évêque de Genève, Nantelme, en 1191, mais qui aboutissent à la reconnaissance des droits de l'hospice. Mais peu de temps après la cession par l'abbaye d'Agaune à Pierre II de Savoie, de ses droits sur Commugny et sur ses biens de Saint-Loup, en 1257, contre une redevance perpétuelle, cession approuvée par l'évêque de Genève, puis par le pape Alexandre IV en 1257 et 1258, nous voyons que le même comte obtient le patronat et les possessions de l'église de Saint-Loup de l'hospice du Saint-Bernard. Cet acte est confirmé par l'évêque de Genève avec la réserve de ses droits épiscopaux en 1267. Cependant en 1286 Honorius IV maintient les privilèges de l'hospice sur l'*ecclesiam Sti. Lupi de Versoya*.²² En effet, si le comte de Savoie et ses successeurs ont conservé les droits de présentation sur cette église, l'hospice du Saint-Bernard n'a jamais cessé de la desservir. Grâce à ces diverses acquisitions la maison de Savoie devenait entièrement maîtresse de ces terres et Pierre de Savoie put créer librement bourg et château près du lac, au Versoix actuel.²³

L'église de Saint-Loup, jusqu'à sa disparition n'a jamais cessé d'être le centre paroissial, encore en 1518 elle conserve ce titre. Une année sur deux son curé devait desservir aussi Genthod de la paroisse de Colex. Les visites épiscopales sont peu explicites au sujet de son aspect, sauf qu'elle était pourvue d'une tour clocher et que le « cetour » de la confrérie ainsi que la cure lui étaient contigus. Les dîmes dépendaient du chapitre de Genève auquel déjà en 1296 Simon de Joinville, seigneur de Gex, les avait engagées.²⁴ L'emplacement précis de l'église détruite dans les guerres du XVI^e siècle, mais déjà assez abandonnée, ne nous est pas connu. Cependant le champ dit du cimetière nous désigne approximativement sa position, près du chemin de Versoix à Richelien au S.-O. du château (cf. plan, fig. 145). Nous savons qu'une partie de ce champ, couvert de hutins, fut rétrocédé au curé de Versoix peu avant 1754, probablement en 1748 au moment du changement de propriétaire des nobles de Franconis à Jérémie Bouverot. Le nouveau champ du cimetière n'a plus que 6 poses au lieu de 8, « le surplus du levant ayant été cédé au curé de Versoix, dont la terre ci-devant cimetière fait le confin en partie du levant et bise ». ²⁵ Cette parcelle qui

²¹ *Regeste Genevois*, N^{os} 397, 455, 888, 893, 896, 992, 1016, 1240.

²² *Regeste genevois*, N^o 1240, en 1286.

²³ Pour le bourg du XIII^e s. : L. BLONDEL, « L'architecture militaire au temps de Pierre II de Savoie », *Genava* XIII, p. 318-319, fig. 17. IDEM, « Les fondations de Villeneuves ou bourgs neufs aux environs de Genève », *Bull. Soc. Hist. Genève*, t. IX, I^{re} livr., 1947-48, pp. 12-15.

²⁴ *Regeste genevois*, N^o 1410.

²⁵ Ancien dénombrement. France 24, f^o 188^{vo} en 1751.

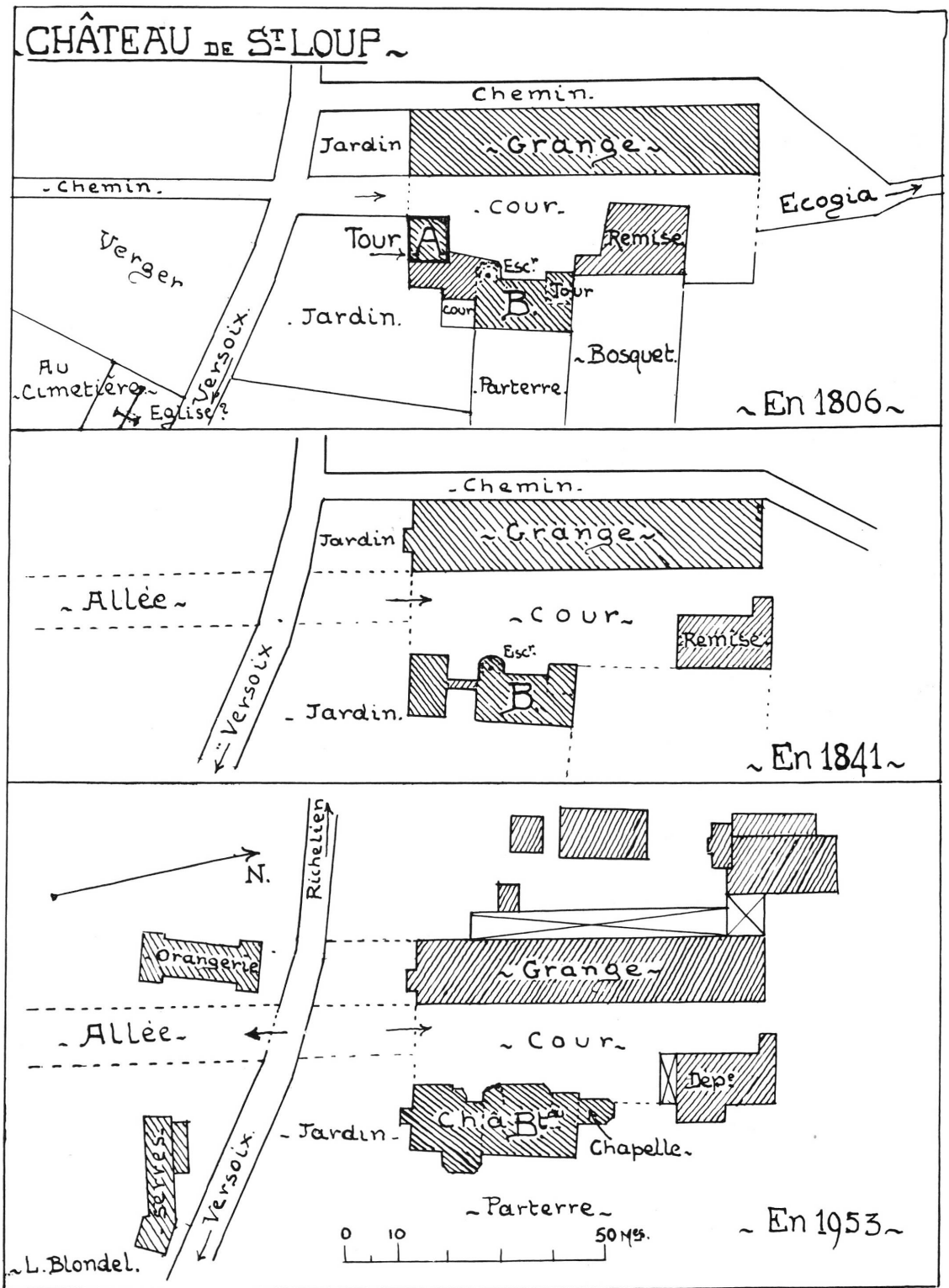


Fig. 145. — Plan du château de Saint-Loup de 1806 à nos jours

borde le chemin de Versoix à Richelien porte le N^o 97 sur le plan français de 1806. L'église se trouvait donc entourée par le cimetière au levant des serres actuelles, situées à main gauche en entrant dans la magnifique allée de platanes du château. Du reste des actes de 1470 et de 1480 précisent cet emplacement à front de la route. ²⁶

Pour toutes les raisons que nous avons examinées, nous ne mettons pas en doute que le premier Versoix était à Saint-Loup. Il y a du reste analogie frappante avec Commugny, dont l'église à côté du château est restée le centre paroissial, bien que le bourg de Coppet, aussi avec un château, se soit construit près du lac et ait peu à peu pris beaucoup plus d'importance. La position de Saint-Loup sur une crête dominant le lac était longée côté Jura par la vieille route de l'Etraz passant à Ecogia, Mies et Commugny. Cette route doublait la voie romaine principale du bord du lac. Cependant si Saint-Loup est le Versoix primitif, il existait déjà sur l'emplacement du château construit par Pierre de Savoie des ruines ou maisons ayant succédé à une importante villa romaine, dont on a retrouvé les traces et les aqueducs. ²⁷ Cette nouvelle position était bien supérieure à celle de Saint-Loup au point de vue militaire, car elle commandait la grande route.

On peut donc reconnaître que le Versoix romain était sur le promontoire du Versoix actuel, où on a construit plus tard le château, puis après les destructions du III^e siècle les habitants se sont retirés sur la hauteur, plus en arrière à St-Loup, noyau de la villa carolingienne et rodolphienne. Au XIII^e siècle, pour les raisons que nous avons vues, la position du Versoix romain a repris son importance au détriment du site de Saint-Loup. Sans doute on pourrait admettre qu'à la fin du X^e siècle il y avait déjà un château à Versoix sur le lac, celui qui est cité en 1022, mais cela nous paraît improbable. Du reste il n'est pas impossible qu'à Saint-Loup il y ait aussi eu un établissement romain.

L'église et le château n'étaient pas les seules constructions à Saint-Loup, le hameau voisin « chez Ravoux » appartenait, semble-t-il, à une famille de Marnay au XV^e siècle et en face du château il y avait des fermes et maisons dont l'une ruinée en 1594 s'appelait « des Compoys », sans doute de la famille des nobles de Compey, bourgeois de Versoix. ²⁸ Il y avait donc toute une agglomération et l'église était loin d'être isolée. Seules des fouilles permettraient de retrouver les traces de cet antique sanctuaire.

Quant au château en comparant les plans successifs de 1806 à nos jours on peut se rendre compte de ses transformations (fig. 145). Encore à la première date de ces plans on distingue au sud l'ancienne tour, dite « tour de Saint-Loup », mentionnée

²⁶ Fief Mategnin-Livron Gr. 2, f^{os} 29^{vo}, 30^{vo}, Altariens Madeleine R. 52.

²⁷ *Genava* III, 1925, pp. 64-65; VII, pp. 35-37, XXVI, p. 26. W. DEONNA, *Pierres sculptées*, cit. avec la bibliographie.

²⁸ Et. de Monthoux not., t. 57, f^{os} 104 sq. Terriers de Gex 1526, copies Vidart, mss. Soc. hist. Genève, Fiefs N^o 15, p. 149.

dans les actes depuis le XV^e siècle. Cette construction carrée, de 8 mètres de côté, avait pour annexe un premier corps de bâtiment plus en retrait (A. fig. 145). Elle a déjà été démolie au début du XIX^e siècle. Un deuxième corps de bâtiment avec les deux tours déjà mentionnées lui était annexé, il a subsisté jusqu'à nos jours (B. fig. 145). En 1847 il était séparé du bâtiment voisin de la première tour par un étroit passage. Sans doute qu'à l'origine il y avait deux propriétés différentes. Après 1868 tout fut remanié par les Conty, les façades sur cour et la partie sud reconstruites pour ne former qu'un bloc. Seule la longue grange au couchant, déjà existante en 1806, ne subit guère de modifications, les autres dépendances étant déplacées. Le jardin avec son bosquet planté à la française est transformé en parc anglais, une vaste pièce d'eau est disposée face au lac.

Pour agrandir le domaine l'ancien chemin conduisant à Ecogia au couchant de la ferme est supprimé après 1847. La belle allée plantée de platanes conduit plus loin, en face du portail d'entrée, jusqu'aux berges de la Versoix. Elle a remplacé un ancien chemin du domaine. Celui-ci est dit en 1470, conduire à la fontaine de Saint-Loup. Cette fontaine surmontée d'un sapin, en forme de grotte existe encore, elle me paraît fort ancienne comme origine. ²⁹

Nous donnons ici la liste assez incomplète des propriétaires du château, il faut distinguer le fief de Saint-Loup de ses habitants. Quelquefois le possesseur du fief était aussi propriétaire du château, mais ce n'est pas le cas pour les périodes anciennes. A l'origine les premiers détenteurs du fief furent les nobles de Sauvener et par alliance ensuite aux nobles Jean du Nant de Saconnex et Guillaume de Sauvener, puis à noble Pierre de Livron au XV^e siècle. Cette terre dépendait de la seigneurie de Gex. ³⁰ Cependant en 1343 nous voyons un nommé Simon, qualifié de seigneur de Saint-Loup et d'Ottolens (Ottelens). Nous pensons que cet Ottolens est une mauvaise lecture ou transcription pour « de Thollon », car en 1240 nous voyons que Thollon et Saint-Loup dépendaient tous deux de l'hospice du Mont-Joux ³¹, qui possédait ces églises. Dans ce cas Simon serait le détenteur féodal des biens de l'hospice. On connaît une famille Simon dans le Pays de Gex, entre autres Pierre, chevalier cité avec le comte Louis de Savoie en 1294 et 1298 à propos de la monnaie de Nyon. Ceci nous indique aussi une indivision des fiefs à Saint-Loup, de même dans les châteaux, où il y avait plusieurs propriétaires pour une même époque.

Les de Livron ont conservé ce fief, au moins une partie, jusqu'au XVI^e siècle. Les Bernois procédèrent à de nouvelles inféodations car Claude et André Philippe

²⁹ Mategnin-Livron Gr. 2 f° 28. Il semble que c'est la fontaine qui en 1777 est qualifiée « Vers la fontaine des amoureux », Nicod not., du 25.4 et du 15.6.1777, f° 1519.

³⁰ Pour les fiefs : Fief de Bellerive N° 8 dep. f° 64 et f° 93 ; fief Mategnin-Livron Gr. 2 f° 28 sq, 208^{oo}, etc. ; fief Savyon Gr. 1 f° 301.

³¹ Papiers Mallet, ms. Soc. hist. Genève, titres de Gex ; *ibid.* ms. Vidart N° 15 fiefs p. 74. Quittance par Simon Sr. de Saint-Loup et d'Ottolans (?) à Hugon Croichat pour l'administration des dits lieux. Comparer avec de Thollon, *Regeste Genevois*, N° 1240.

sont qualifiés de seigneurs de Bellerive et de Saint-Loup, par alliance plus tard à Aymé Plonjon, beau frère d'André Philippe : Ce dernier déclare tenir ce fief des Srs. de Berne en 1565. Mais ce n'était qu'une petite partie de ce fief, probablement celle qui dépendait des biens d'église. Auparavant à l'époque de la seigneurie des de Livron, avant 1470, c'était le nommé Pierre Oboli de Veytey qui possédait la tour de St-Loup. Ces Oboli étaient une famille notariale de Mies anoblie. En même temps que cette famille, en 1472, Jean de Padoue, qui avait épousé Peronete, fille de No. Jaquemet de Sauverny, apparenté aux de Compey, détenait une autre partie du domaine. A la fin du XVI^e siècle avant 1594, le possesseur de la tour était Alphonse de Biandra ou Blandrate d'une branche de cette famille comtale du nord de l'Italie établie à Naters en Valais.³²

Nous ne savons quand No. Christophe Manlich, seigneur de Bettens et Dalliens, avait obtenu en indivision avec les Livron une partie du fief déjà en 1565. Alphonse Blandrate étant mort avant 1595 laissait une fille, Camille, devenue la femme de Jean Savyon de Genève qui achète St-Loup le 7 novembre 1594. D'autre part nous savons que Jean Savyon, son petit fils, épousera Jeanne-Louise de Livron. Il semble que dès ce moment le fief et le domaine de Saint-Loup sont détenus par les mêmes personnes. Il en était en tous cas ainsi lorsque la propriété passa à Pierre Franconis qui avait épousé en 1645 Camille fille de Raimond Savyon. En 1680 il est déclaré posséder non seulement le domaine mais aussi le fief de la tour provenant des Livron et de Manlich.³³

Les Franconis conservèrent Saint-Loup jusqu'en 1748, Sara et Marguerite Franconis le vendent à cette date aux Srs Pictet et Bouverot, Jérémie Bouverot en restant seul détenteur dès 1751. A la même époque Saint-Loup est encore habité par le Sr Romain Jules Sachetti, marié à Anne-Madeleine Azan de la Ciottaz, mentionnés en 1766. Ce fait nous montre qu'il y avait plusieurs maisons voisines habitées par diverses familles.

Il serait fastidieux de donner en détail tous les propriétaires suivants, nous n'en donnons qu'un tableau général dans une simple énumération, qui pourra être utile pour ceux qui veulent identifier certaines familles. En 1774 achat par Barthélemy Jaquemet, puis nouvelle vente en 1775-1776 à Jaques Bacle, maître horloger. Une autre partie du domaine, la grange des Compois, appartenait encore à Jeanne Franconis, femme de Jean Raoulx, en 1777 elle afferme des pièces à Jaques Bacle. Ce Bacle de Saint-Loup vendra en 1800 le domaine à Jean-Daniel Soudan de Ballens. 1805, vente à Marc Balthazard Dupin de Genève, 1816 vente à Simon Rath (ses filles Henriette et Fanchette), 1823 vente à Louis Simond, 1832 à Jaques-Pierre Gaillard de Nyon et son compagnon Damas Flavian de Lyon, 1834 à Louis Phili-

³² Pour ces familles, GALIFFE, *Notices généalogiques*.

³³ Je ne donne pas ici tous les actes de provenance ; la liste des propriétaires m'a été donnée grâce aux notes obligeamment communiquées par MM. Edmond Barde et Camille Rouge.

bert Colcombet de Saint-Etienne, 1839 à Marie Gaspard d'Hauterive, habitant Veronnex, 1850 à Dame Charlotte-Emilie Sivard de Beaulieu, fille du baron Amédée Girod de l'Ain, pair de France.

Cette succession des propriétaires continue à des intervalles fréquents et montre l'instabilité des conditions économiques. La veuve du baron de l'Ain lègue sa propriété à sa sœur, femme de Auguste-Jean-Marie Piarron de Mondésir, qui en fait don à ses enfants. En 1868 vente par les consorts Piarron de Mondésir à François-Louis Conty de Lyon, qui rénovera entièrement le château, puis il passera par héritage à Dame Camille Fauvain, veuve de Paul Dumond. Ses hoirs liquident le tout, soit 80 hectares, en 1943, à la Société Vecchio et C^{ie}, qui à son tour le vend à Louis-Ernest Schneiter, administrateur de société, en 1952. La démolition et la division de cet antique domaine ont suivi cette dernière acquisition.

Sans doute, étant donné les origines très anciennes de cette terre, autrefois fisc royal, il serait intéressant de connaître mieux la disposition primitive des édifices qui en formaient le centre, des sondages bien conduits permettraient peut-être de retrouver les traces de son église.

